
L'article CERTITUDE de l'Encyclopédie commenté par un souscripteur anonyme

Jean Haechler et Françoise Jouffroy-Gauja



Éditeur

Société Diderot

Édition électronique

URL : <http://rde.revues.org/90>

DOI : 10.4000/rde.90

ISSN : 1955-2416

Édition imprimée

Date de publication : 20 octobre 2000

ISSN : 0769-0886

Référence électronique

Jean Haechler et Françoise Jouffroy-Gauja, « L'article CERTITUDE de l'*Encyclopédie* commenté par un souscripteur anonyme », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 29 | 2000, mis en ligne le 18 juin 2006, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://rde.revues.org/90> ; DOI : 10.4000/rde.90

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

Propriété intellectuelle

Jean HAECHLER et Françoise JOUFFROY-GAUJA

L'article CERTITUDE de l'*Encyclopédie* commenté par un souscripteur anonyme*

Les rares marginalia recensés émanent de quelques personnages célèbres dont les bibliothèques ont été conservées. Dans la mesure où ils jettent un éclairage complémentaire sur leurs auteurs, certains ont été édités dans les œuvres complètes, celles de Swift, de Voltaire et de Diderot, par exemple¹. Les annotations anonymes, en revanche, n'ont guère retenu l'attention. Cependant, une étude récente des notes manuscrites rédigées pendant près de trente-cinq ans au fil des pages de l'*Encyclopédie* par un souscripteur non identifié a montré toute la richesse d'information que ce type de document peut apporter à l'histoire de la lecture. L'abondance de ces notes — qui se chiffrent par milliers — a permis, entre autres, de dessiner le portrait de leur auteur, à défaut d'en découvrir le patronyme : juriconsulte breton, fortuné, anticlérical, antidogmatique, antiabsolutiste, philosophe, humaniste, fin lettré, libre penseur, pragmatique, bon vivant, sarcastique, intransigeant, épris de savoir, de justice, d'égalité et de liberté, en bref l'image même d'un homme des Lumières². Alors que cette figure apparaissait comme un parangon de « lecteur implicite »³ de l'*Encyclopédie*, et de surcroît féru des problèmes philosophiques du temps, il était intéressant

* Nous remercions vivement Françoise Waquet, directeur de recherche au Centre national de la Recherche scientifique, pour ses précieux commentaires et suggestions.

1. H. Davis, *Prose writings of J. Swift*, Oxford, B. Blackwell, 1962, t. 5 ; *Corpus des notes marginales de Voltaire*, t. I-IV, Berlin, Akademie-Verlag, 1979-1988 ; J. Assézat et M. Tourneux, *Œuvres complètes de Diderot*, Paris, Garnier, 1875, t. I. E. E. Schmitt souligne le rôle heuristique des notes marginales dans l'œuvre de Diderot : « Diderot commence sa vie de penseur en écrivant dans les marges. Ses premiers essais sont des traductions annotées, tel l'*Essai sur le mérite et la vertu* » d'après Shaftesbury. (*Diderot ou la philosophie de la séduction*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 19).

2. F. Jouffroy-Gauja et J. Haechler, « Une lecture de l'*Encyclopédie* : trent-cinq ans d'annotations par un souscripteur anonyme », dans *Revue française d'histoire du livre*, 96-97 (1997), p. 329-376.

3. R. Chartier, « Du livre au lire », dans R. Chartier (éd.) *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot et Rivages, 1993, p. 103-104.

d'en connaître les réactions à la lecture d'un des articles les plus fameux de l'*Encyclopédie*, celui qui a sans doute (avec COLLÈGE et GENÈVE) le plus fait couler d'encre en dépit de son piètre contenu, à savoir CERTITUDE, publié en 1752 dans le tome II (p. 845-862). Dans la mesure où son objet touche aux fondements même de la connaissance, CERTITUDE eût dû être l'un des articles majeurs de l'*Encyclopédie* ; pourtant, il ne doit sa notoriété qu'à la conjoncture funeste déclenchée par sa parution et l'interdiction concomitante de l'ouvrage. L'intérêt porté à cet article par ce souscripteur éclairé se traduit par une cinquantaine d'annotations dont il parseme les marges aussi bien que le discours lui-même, ne laissant vierge aucune page.

*Le contexte de CERTITUDE :
une conciliation à hauts risques entre raison et Révélation*

La rédaction de CERTITUDE avait été confiée à l'abbé Jean Martin De Prades au moment où, jeune prêtre de vingt-sept ans récemment ordonné, il achevait la rédaction d'une thèse de théologie. A première vue, le choix d'un ecclésiastique pour traiter d'un tel sujet paraît d'autant plus surprenant que ce dictionnaire se targuait de libérer la philosophie de l'emprise de la théologie, la science des diktats de la Révélation, et la connaissance des mirages de l'innéisme. Les éditeurs de l'*Encyclopédie*, en effet, se réclamaient ouvertement et exclusivement du sensualisme matérialiste ; l'affirmation : « Toutes nos connaissances directes se réduisent à celles que nous recevons par les sens »⁴ est déclinée sous des formes diverses par D'Alembert dans le *Discours préliminaire* où les mots « sensations », « sens » et « perceptions » reviennent une vingtaine de fois dans les quatre pages que ce dernier a consacrées à l'examen de « la généalogie et la filiation de nos connaissances »⁵. La méthode associée à ce sensualisme était l'empirisme, à base d'observation et d'expérience — deux mots qui, eux aussi, apparaissent maintes fois dans le *Discours préliminaire*⁶ — et dont la science newtonienne était le modèle. Le sensualisme ne resta pas

4. D'Alembert, *Encyclopédie*, Discours préliminaire, t. I, 1751, p. II.

5. Deux ans auparavant, Diderot, adepte de l'empirisme lockien, avait écrit : « les connaissances ont trois portes pour entrer dans notre âme » [la vue, l'ouïe et le tact]. Diderot, *Lettre sur les aveugles*, *Œuvres philosophiques*, P. Vernière éd., Paris, Garnier, 1964, p. 100.

6. « Elle [la physique générale] diffère des sciences physico-mathématiques, en ce qu'elle n'est proprement qu'un recueil raisonné d'expériences & d'observations ». *Discours préliminaire*, *op. cit.*, p. VII. A rapprocher de Diderot : « Nous avons trois moyens principaux : l'observation de la nature, la réflexion et l'expérience. L'observation recueille les faits ; la réflexion les combine ; l'expérience vérifie le résultat de la combinaison. Il faut que l'observation de la nature soit assidue, que la réflexion soit profonde, et que l'expérience soit exacte ». *De l'interprétation de la nature*, XV, *Œuvres philosophiques*, *op. cit.*, p. 189).

cantonné aux faits naturels, et D'Alembert l'étendit aussi au domaine réservé de la théologie : « Les notions intellectuelles elles-mêmes, comme le vice et la vertu, le principe et la nécessité des lois, la spiritualité de l'âme, l'existence de Dieu... sont le fruit des premières idées réfléchies que nos sensations occasionnent »⁷. Cette affirmation était un brûlot que la collaboration de l'abbé De Prades à l'*Encyclopédie* attisa.

Sur la thèse de l'abbé De Prades, on a beaucoup écrit. L'accueil favorable qu'elle reçut de la faculté de théologie — qui en accepta la soutenance sans barguigner — incite à croire qu'elle était apparemment orthodoxe. Cependant, à côté de la Révélation, elle laissait place à des aperçus philosophiques proches de la théorie sensualiste de la connaissance ; ainsi cette définition du théisme : « bon sens de l'esprit qui n'a pas encore été aidé de la lumière plus féconde de la Révélation »⁸, laissant une marge appréciable pour ceux qui, à défaut de Révélation, demandaient à la raison de les éclairer. Quant au sensualisme, l'affirmation « l'univers entier, dans toute son étendue, se dresse devant nous à l'instar d'un livre, si bien que, pour ne pas y lire l'existence de Dieu, il faut être tout à fait insensé et stupide »⁹ permet de comprendre comment on a pu reprocher à De Prades d'avoir été « contaminé » par les encyclopédistes¹⁰. Quelle différence, en effet, entre la « lecture de l'univers » et « les premières idées réfléchies nées des sensations » dont on vient de voir que D'Alembert les proclamait à l'origine de toutes les notions, celle de l'existence de Dieu y compris ?

Chrétien convaincu tout autant qu'esprit éclairé, tentant de concilier foi et raison¹¹, tel apparaissait l'abbé De Prades : un collaborateur rêvé pour les directeurs de l'*Encyclopédie*. Et cependant, lui avoir confié la rédaction d'un article philosophique était une maladresse qui fut interprétée comme une provocation. Nous savons la sourcilleuse surveillance des

7. D'Alembert, *Discours préliminaire*, op. cit., p. IV.

8. « *Rectus est animi sensus uberiori revelationis lumine nondum adjutus* », Trad. J.F. Combes-Malavialle, « Vues nouvelles sur l'abbé De Prades », dans *Dix-huitième siècle*, 20 (1988), p. 385-386.

9. « *Orbis universus, tantus quantus est, exstat nobis ad instar libri, in quo ejus existentiam splendidis characteribus non legerit, omnino vecors ac stupidus sit oportet* ». (*Ibid.*, p. 387).

10. « Il est visible que le sieur De Prades s'est gâté l'esprit en se familiarisant avec les philosophes modernes, ou plutôt avec leurs sectateurs, les auteurs de l'*Encyclopédie* ». (« Instruction pastorale de monseigneur l'évêque d'Auxerre, sur la vérité et la sainteté de la religion méconnue et attaquée en plusieurs chefs par la thèse soutenue en Sorbonne le 18 novembre 1751 »), cité par Diderot, dans J. Assézat et M. Tourneux, *Œuvres complètes de Diderot*, t. I, p. 476.

11. « *Fides quaerens intellectum, intellectus quaerens fidem* » (J.F. Combes, « L'abbé De Prades hier et aujourd'hui : perspectives nouvelles sur sa vie, sa personnalité, ses idées » dans *Bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne*, n° 112 (1988), p. 113).

jésuites et des autorités religieuses, mais le premier tome avait respecté le partage des compétences : la philosophie aux philosophes et la théologie à des prêtres, tels les abbés Mallet et Yvon. Le mélange des genres dans l'article CERTITUDE allait mettre le feu aux poudres. L'affaire étant bien connue, on se contentera d'un bref rappel¹².

Dans les jours qui suivirent la soutenance, un jésuite inquisiteur décela le théisme et l'empirisme sensualiste sous-jacents à certaines propositions. L'affaire prit une dimension telle qu'elle amena l'université à se rétracter ; six semaines plus tard, l'abbé fut déchu de son grade de docteur et exclu de la faculté de théologie : prétexte bien ficelé pour entraîner l'interdiction de l'*Encyclopédie*¹³ dont le tome II — contenant l'article de De Prades — parut le 23 janvier 1752, trois semaines seulement après la condamnation de l'abbé. C'est ainsi que CERTITUDE doit à l'aura que lui conféra l'affaire De Prades une renommée que ne saurait justifier la platitude de son contenu.

Le contenu de CERTITUDE : encyclopédie ou dissertation ?

On le décrit habituellement comme composé d'un article de l'abbé De Prades précédé d'une introduction et suivi d'une brève conclusion, toutes deux de Diderot¹⁴. Cette description ne vaut que si l'on s'en tient à la longueur de chacun de ces éléments : deux colonnes et demie pour le texte initial de l'éditeur, trente colonnes et demie pour la contribution de l'abbé De Prades et, enfin, une demi-colonne pour le texte final de Diderot.

Il en va tout autrement si l'on s'attache aux contenus. Le texte qualifié d'introduction, ou de préambule, est en fait la seule partie proprement

12. J. Haechler, *L'Encyclopédie, les combats et les hommes*, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

13. D'Argenson écrit le 16 janvier 1752 : « Je n'ai jamais vu de prévention pareille à celle que l'on a soufflée contre la thèse de l'abbé De Prades, parce qu'il était l'un des savants qui travaillaient à l'*Encyclopédie*. Il est clair que ce grand dictionnaire va être incessamment supprimé ». (R.L. d'Argenson, *Mémoires et journal du marquis d'Argenson*, Paris, Jannet, 1857, vol. IV, p. 66). De même, J.F. Barbier : « On peut dire même que la thèse de l'abbé De Prades a été la victime du livre de l'*Encyclopédie*, et qu'elle a ensuite servi de prétexte pour arrêter ce livre ». (*Chronique de la Régence et du règne de Louis XV*, Paris, Charpentier, vol. V, 1857, p. 157). La connivence avait été expressément dénoncée par l'évêque d'Auxerre dans sa *Lettre pastorale* (1752) : « La thèse du sieur De Prades se rend suspecte, non seulement par la manière dont elle s'exprime, mais encore par les liaisons très-connues du soutenant avec les auteurs de l'*Encyclopédie* dont il a tiré un grand nombre de ses propositions » (cité par Diderot, « Observation sur l'Instruction pastorale de Mgr l'Évêque d'Auxerre » dans J. Assezat et M. Tourneux, *Œuvres complètes de Diderot, op. cit.*, t. I, p. 445).

14. Carlo Borghero, *La Certezza e la storia. Cartesianesimo, pirronismo e conoscenza storica*, Milano, F. Angeli, 1983, p. 211 ; *Œuvres complètes de Diderot*, vol. VI, Paris, Hermann, 1976, p. 313-318.

encyclopédique de l'article ; il est tout entier de la plume de Diderot. Les différents domaines concernés sont, comme c'est l'usage dans l'*Encyclopédie*, précisés dans la parenthèse apposée à l'entrée : (*Logique, Métaphysique & Morale*). Diderot rappelle l'essentiel des concepts liés aux deux premières matières en se référant à la longue analyse de D'Alembert dans le *Discours préliminaire* : certitude métaphysique, propre aux sciences mathématiques et physico-mathématiques¹⁵, et certitude physique, d'essence sensualiste et expérimentale, pour les corps naturels. En ce qui concerne la certitude morale, fondement de la connaissance en matière d'histoire, et seul concept dont traite l'abbé De Prades, Diderot a fait une mise au point préliminaire posant le problème — très discuté depuis l'avènement du cartésianisme — du degré de probabilité inhérent aux données de l'histoire¹⁶, puis il a rappelé la méthode arithmétique de J. Craig¹⁷ pour calculer les degrés de probabilité que l'on peut tirer des témoignages et de la tradition, orale et écrite. En éditeur consciencieux, Diderot mettait ainsi le lecteur en mesure de comprendre le texte de De Prades, consacré en majeure partie à la réfutation de cette conception probabiliste de la certitude morale. Enfin, il a achevé cette partie encyclopédique de l'article CERTITUDE en introduisant la contribution de l'abbé. On s'attachera aux termes exacts : « C'est une dissertation de M. l'abbé De Prades, destinée à servir de discours préliminaire à un ouvrage important sur la vérité de la religion ». On notera ici le terme « dissertation », étrangement dissonant à propos d'un article à visées

15. Dans les sciences physico-mathématiques, précise D'Alembert, les corps ne sont considérés que « comme des parties figurées et étendues de l'espace ». « Ainsi, par des opérations et des abstractions successives de notre esprit, nous dépouillons la matière de presque toutes ses propriétés sensibles, pour n'envisager en quelque manière que son phantôme ». (*Discours préliminaire*, p. V). Tout en reconnaissant la justesse du raisonnement mathématique, Diderot, dans la conclusion de la *Lettre sur les aveugles*, aussi bien que Buffon, dénie la valeur heuristique des mathématiques, dans la mesure où chaque formulation est dans son essence identique à celle qui la précède : « ainsi les vérités mathématiques ne sont que les répétitions exactes des définitions ou suppositions. La dernière conséquence n'est vraie que parce qu'elle est identique à celle qui la précède... et ainsi de suite en remontant jusqu'à la première supposition ». Buffon, *Histoire naturelle, générale et particulière*, t. I, premier discours : « De la manière d'étudier et de traiter l'Histoire naturelle », nouv. éd., Paris, Imprimerie royale, 1769, p. 77.

16. « La probabilité a principalement lieu pour les faits historiques » (D'Alembert, *Discours préliminaire*, *op. cit.*, p. XIV). Cette opinion est partagée par de nombreux philosophes : « Je ne parlerai pas des autres ordres de vérités ; celles de la Morale, par exemple, qui sont en partie réelles et en partie arbitraires... et cela d'autant plus qu'elles n'ont pour objet et pour fin que des convenances et des probabilités », (Buffon, *Histoire naturelle...*, t. I, *op. cit.*, p. 79-80). Voir sur ce point l'ouvrage très documenté de C. Borghero : *La certezza e la storia. Cartesianesimo, pirronismo e conoscenza storica*, *op. cit.*

17. Les calculs du mathématicien écossais J. Craig (*A calculation of credibility of human testimony*) avaient été publiés à Londres en 1699 (1700) dans les *Philosophical Transactions* de la Royal Society ; ils furent repris en français et diffusés anonymement par Boureau-Deslandes (M. D***, *Traité sur les différens degrés de la certitude morale*, Paris, 1750). C. Borghero (*op. cit.*) considère ce dernier texte comme un plagiat.

encyclopédiques, si l'on retient la définition qu'en donne Diderot lui-même : « ouvrage sur quelque point particulier d'une science ou d'un art » (DISSERTATION, IV, 1048a). Peu importe, après cette connotation restrictive, que Diderot conclue cette première partie de l'article CERTITUDE par un éloge dithyrambique — en tous cas incongru — de la contribution de De Prades : « L'objet en est si grand ; les idées si neuves et si belles ; les preuves si bien exposées, que nous avons mieux aimé la rapporter toute entière... Mais il est temps de laisser parler l'auteur lui-même : son ouvrage le louëra mieux que tout ce que nous pourrons ajoûter ». Il est difficile de discerner *a priori* dans ces termes les parts respectives de la diplomatie — peut-être liée au désir de préserver le *Dictionnaire* dans le contexte de la condamnation de l'abbé — et du sarcasme.

Le texte de De Prades se présente comme un discours filandreur et tautologique s'attachant à démontrer l'authenticité des faits surnaturels, et donc des miracles, par les seules méthodes de la critique historique, indépendamment de la Révélation. Il est aussi verbeux que confus, bien que l'argumentation soit simple, répétitive et de nature syllogistique : la majeure pose que la certitude morale, basée sur des faits révélés par des témoins oculaires ou des documents historiques, n'est entachée d'aucun degré de probabilité et qu'elle représente le « souverain degré de la certitude » ; la mineure assimile les miracles à des faits naturels : « De tous les faits que nous croyons, je n'en connais aucun qui soit plus susceptible de la combinaison dont je parle, que les faits de l'évangile [...]. Est-ce qu'un miracle n'est pas un fait ? » ; et la conclusion de déduire, en bonne scolastique, que l'authenticité des miracles atteint, quelle qu'en soit l'in vraisemblance, un degré de certitude absolue : « c'est à tort qu'on s'imagine toujours voir l'impossibilité physique d'un fait miraculeux combattre toutes les raisons qui concourent à nous en démontrer la réalité ». La plus grande partie du texte de De Prades est consacrée à la démonstration de la majeure, c'est-à-dire au caractère absolu, exempt des aléas de la probabilité, de la certitude morale fondée sur des témoignages, contemporains aussi bien qu'historiques. L'auteur s'en prend non seulement aux sceptiques pyrrhoniens, mais à son éditeur, à Diderot lui-même, qui sous le couvert de l'anonymat, avait proclamé dans les *Pensées philosophiques* la subordination de la certitude morale à la vraisemblance¹⁸. C'est ainsi que De Prades, d'une manière pour le moins inattendue, consacre plus de trois colonnes à réfuter Diderot en s'efforçant laborieusement d'établir « un raisonnement propre à faire sentir le faible de celui de l'auteur des *Pensées philosophiques* ».

18. « Moins un fait a de vraisemblance, plus le témoignage de l'histoire perd de son poids. Je croirais sans peine un seul honnête homme qui m'annoncerait que sa Majesté vient de remporter une victoire complète sur les alliés ; mais tout Paris m'assurerait qu'un mort vient de ressusciter à Passy, que je n'en croirais rien » (D. Diderot, *Pensées philosophiques*, pensée XLVI, *Œuvres philosophiques*, op. cit., p. 37).

On ne s'étonnera pas qu'après cette attaque en règle, Diderot ait jugé bon de reprendre la plume pour ajouter en fin d'article un commentaire¹⁹ qui s'apparente davantage à un droit de réponse qu'à une conclusion, dans la mesure où, avec duplicité et ironie, il se fait le porte-parole de l'auteur des *Pensées philosophiques* : « Si l'auteur des *Pensées philosophiques* aimait un peu son ouvrage, il serait bien content de trois ou quatre auteurs que nous ne nommerons point ici par égard pour leur zèle & par respect pour leur cause : mais en revanche qu'il serait mécontent de M. l'abbé De Prades, s'il n'aimait infiniment la vérité ». Antiphrase s'il en est, car rien, pour sûr, ne pouvait mieux conforter la thèse de Diderot que l'indigence de l'argumentation de De Prades. Et le philosophe de poursuivre en ces termes lourds d'ambiguïté : « Nous invitons ce dernier à suivre sa carrière avec courage, & à employer ses grands talens à la défense du seul culte sur la terre qui mérite un défenseur tel que lui ».

Tel un acteur à la fin de la comédie, Diderot laisse tomber le masque de la considération dans les dernières lignes de la postface et prend un ton de fabuliste pour donner la morale de l'histoire, ce que souligne visuellement l'abandon de l'italique choisie pour son intervention au profit de caractères romains : « *Nous disons aux autres et à ceux qui seraient tentés de les imiter* : sachez qu'il n'y a point d'objections qui puissent faire à la religion autant de mal que les mauvaises réponses ».

C'est ainsi que l'ensemble de l'article CERTITUDE est marqué au sceau de l'ambiguïté des rapports entre De Prades et Diderot et de la duplicité de ce dernier vis-à-vis de l'abbé. Ces traits, tout autant que la portée événementielle de l'article dans l'histoire de l'*Encyclopédie* et que l'importance de son thème dans la philosophie du temps, en font un objet de choix pour rechercher au travers des marginalia l'état d'esprit et les connaissances d'un contemporain dont on sait qu'il fut un lecteur aussi assidu qu'exigeant.

*Les annotations du lecteur*²⁰

Chaque page de CERTITUDE porte les traces d'une lecture attentive. Leur importance varie de la simple biffure, ou de l'ajout d'un seul terme, à

19. Comme pour la partie initiale de CERTITUDE, l'étoile figurant en tête de cette postface identifie Diderot comme son auteur. En outre, le passage du texte de De Prades à celui de Diderot est signalé à l'attention par un changement typographique avec passage du romain à l'italique.

20. Pour simplifier, on reprend ici la dénomination « le Lecteur » — précédemment adoptée dans l'étude de la stratégie de lecture — pour désigner l'auteur de ces marginalia. (F. Jouffroy-Gauja et J. Haechler, *Une lecture de l'Encyclopédie...*, *op. cit.*). L'orthographe et la ponctuation en ont été respectées.

852 CER

faute. Les miracles ne sont affinis du miracle de la résurrection, que parce qu'ils sont affinis du fait naturel. Ainsi je puis dire que le miracle s'est opéré sous condition des deux faits naturels. On peut s'affirmer des faits naturels, le sceptique l'avoue: le miracle est une simple connaissance des deux faits dont on est sûr: ainsi le miracle que le sceptique ne conçoit le miracle, pour ainsi dire, composé de deux choses, qu'il ne prouve point me disputer, seroit, le miracle des deux faits naturels, le miracle de cet homme, & de sa vie présente, & d'une conclusion métaphysique, que le sceptique ne me conteste point. Elle consiste à dire: cet homme qui vit maintenant étoit mort il y a trois jours; il y a donc été rendu de la mort à la vie présente, & d'une conclusion métaphysique, que le sceptique ne me conteste point. Elle consiste à dire: cet homme qui vit maintenant étoit mort il y a trois jours; il y a donc été rendu de la mort à la vie présente, & d'une conclusion métaphysique, que le sceptique ne me conteste point. Elle consiste à dire: cet homme qui vit maintenant étoit mort il y a trois jours; il y a donc été rendu de la mort à la vie présente, & d'une conclusion métaphysique, que le sceptique ne me conteste point.

Il y a donc été rendu de la mort à la vie présente, & d'une conclusion métaphysique, que le sceptique ne me conteste point.

Il y a donc été rendu de la mort à la vie présente, & d'une conclusion métaphysique, que le sceptique ne me conteste point.

CER

parce qu'il s'est établi que sur des faits ordinaires, & des-à s'établir à un pouvoir souverain, ne s'épave pas à la fagelle de Dieu; l'autre, parce qu'il est fondé sur des lois naturelles ordinaires, je veux dire celles par lesquelles il gouverne le monde moral, ne sauroit s'écarter des lois de cette fagelle suprême, & par conséquent il est impossible. Que Dieu souffre un mort pour manifester sa bonté, ou pour faciliter quelque grande vérité; il y reconnoît une puissance infinie, dirigée par une fagelle comme elle agit: mais que Dieu bouleverse l'ordre de la nature; qu'il force les hommes, par une impression miraculeuse, à violer toutes les règles de leur conduite ordinaire, & que pour en imposer à un simple particulier, il y reconnoît à la vérité la puissance infinie, mais si n'y voit point de fagelle qui la guide dans ses opérations: donc il est sans puissance qu'on s'en assure, qu'il n'est possible que tout Paris s'en impose sur ce prodige.

Il y reconnoît à la vérité la puissance infinie, mais si n'y voit point de fagelle qui la guide dans ses opérations: donc il est sans puissance qu'on s'en assure, qu'il n'est possible que tout Paris s'en impose sur ce prodige.

Non, connoissiez à peine la règle de vérité qui peut servir aux contemporains, pour s'affirmer des faits qu'ils se connoissent entre eux de quelque nature qu'ils soient, ou naturels, ou surnaturels. Cela ne suffit pas: il faut encore que tout s'établisse qu'il soit dans la profondeur des âges, & soient présents aux yeux de la postérité même la plus reculée. C'est ce que nous allons maintenant prouver.

Ce que nous avons dit jusqu'ici, tend à convaincre qu'on ne sauroit en toute la certitude dont il est susceptible, lorsqu'il s'agit de savoir s'il y a un genre possible de résurrection, & en même temps lui avec un certain concours d'apparences & de phénomènes qui le supportent comme la seule cause qui les explique. Mais si ce fait est ancien, & qu'il se perde par ainsi dit, dans l'éloignement des siècles, & que sans affirmer qu'il soit certain des deux siècles ci-dessus énoncés, lesquels par leur union pouvoient au fait se plus hardiment de croire? C'est ce que nous allons maintenant prouver par une suite de raisons ordinaires, & que ces raisons qui subsistent encore aujourd'hui, ainsi que ces autres traces répandues dans la suite des siècles, s'incorporent avec les plus qu'avec nous entre l'histoire & la tradition nous tiennent lieu de ces témoins oculaires qu'on peut regarder. Ce fait est donc certain qui nous témoignent une connoissance certaine du fait le plus certain; c'est par eux que les témoins oculaires leur comme reproduit à nos yeux. Et nous rendent ce quelque sorte contemporains de ces faits. Ces miracles, ces prodiges, ces colonnes, ces pyramides, ces arcs de triomphe, leur comme établis par l'histoire & la tradition, & nous connoissent comme à l'envi ce que celle-ci nous est déjà apprise. Cependant, nous dit le sceptique, l'histoire & la tradition, peuvent-elles nous transmettre un fait deux mille & parer? Ne sont-elles point comme ces fleurs qui poussent de perdus jusqu'à leur sein à mesure qu'ils s'éloignent de leur source? Nous allons faire à ce qu'on nous demande ici: nous connoissons d'abord par la tradition orale; de là nous passons à la tradition écrite ou à l'histoire, & nous finissons par la tradition des monuments. Il n'est pas possible qu'un fait qui se trouve comme lié & enchaîné par ces trois formes de tradition, puisse jamais se perdre, & de même toutes les traditions de l'humanité des siècles. Et de même toutes les traditions de l'humanité des siècles.

Et nous finissons par la tradition des monuments. Il n'est pas possible qu'un fait qui se trouve comme lié & enchaîné par ces trois formes de tradition, puisse jamais se perdre, & de même toutes les traditions de l'humanité des siècles.

La tradition orale corrobore donc une tradition écrite par des prodiges qui se font succéder les uns aux autres dans toute la durée des siècles, & commencent au commencement de la durée du monde moral. Cette tradition n'est donc que la seule & la seule qui peut nous donner l'assurance de la vérité, & qu'il n'y a rien de plus sûr que de nous en assurer par ce moyen.

Cette tradition n'est donc que la seule & la seule qui peut nous donner l'assurance de la vérité, & qu'il n'y a rien de plus sûr que de nous en assurer par ce moyen.

des commentaires très circonstanciés, au point de dépasser, pour le plus long, les trois cents mots. Ces annotations suscitent des remarques de deux ordres, sur la forme et sur le fond.

Quant à la forme, on signalera surtout l'économie de moyens et le ton dialogique. On entend par économie de moyens l'art du Lecteur pour réfuter le texte et exprimer ses propres conceptions en utilisant un minimum de signes. Le procédé le plus simple est le renversement de sens par l'adjonction d'une négation au sein même du texte²¹ : « que lui dit son jugement sur la résurrection de ce mort ? Que cela [n'] est [pas] possible ». Cela peut être aussi la biffure d'un mot, comme dans le premier texte de Diderot où le philosophe a fait référence aux calculs de J. Craig pour l'évaluation de la certitude morale : « V. l'art. PROBABILITÉ, & surtout la suite de celui-ci, où la valeur de ces calculs et des raisonnements absurdes sur lesquels ils sont fondés, est appréciée ce qu'elle vaut ». Il suffit au Lecteur de rayer le qualificatif « absurdes » pour faire connaître d'emblée sa pleine adhésion à la conception probabiliste de la certitude morale. L'addition ou la substitution d'un seul mot lui suffit aussi pour apporter la contradiction ; par exemple, l'insertion de « absurdités » dans l'assertion de De Prades : « je regarde la tradition comme une chaîne [d'absurdités] dont tous les anneaux sont d'égale force ».

Si l'on considère les gloses, on est frappé par le ton dialogique de bon nombre d'entre elles. On entend par là que le Lecteur a enchaîné

21. Comme il a été montré dans un précédent article, le procédé consistant à s'immiscer dans le texte encyclopédique (« notes invasives ») fut pratique pour ce lecteur (*ibid.*).

◀ *Figure 1* : une page de l'article CERTITUDE portant six annotations, dont une « note invasive » (modifiant le discours même de l'auteur).

Textes des annotations. Colonne de gauche : « voici les deux faits dont/ le miracle doit être la/ conséquence : il étoit mort./ il vit ; donc il est resus-/ cité.

or aucun philosophe/ ne reconnoitra que/ les deux faits ensemble/ puisse être sûrs ; quoique/ chacun séparément/ soit dans l'ordre naturel ;/ mais leur réunion est/ absolument contraire/ à cet ordre. il faut/ donc conclure que les/ témoins se seront trom-/ pés sur l'un ou sur/ l'autre ; erreur infin-/ ment plus facile a/ commettre ou a croire/. qu'une véritable/ résurrection » ; « [...] que lui dit son jugement sur la résurrection de ce mort ? Que cela [n'] est [pas] possible... » ; « ces prétendues possibilités/ ne sont pas du même/ ordre. cependant la/ certitude morale ne/ sauroit contredire la/ certitude physique : aussi/ n'a-t-elle jamais attesté/ de miracles dont les mieux/ appuyés ne sont pas/ soutenus de quatre témoins-/ nages oculaires irréproch-/ ables » ; « il n'est pas/ besoin de/ complot. L'enth/ housiasme et le/ fanatisme suffisent/ pour faire opiniat-/ rément soutenir l'im-/ posture par les hommes/ même ennemis/ naturellement du mensonge ».

Colonne de droite : « personne/ assurément n'imagine/ que dieu/ soit l'auteur/ du fanatisme/ qui abuse/ trop souvent/ de son nom » ; « il est impossible au contraire que/ la tradition n'altère pas ce qu'elle/ trans-/ met ».

354

C E R

Pensez-vous qu'en ce cas tous les hommes qui composent les générations depuis quarante ans jusqu'à quatre-vingts, & qui répondent au même point du tems, ne réclameront pas, qu'ils ne feront pas connoître l'imposture ? Choisissez si vous voulez la dernière génération, & supposez que tous les hommes âgés de quatre-vingts ans forment le complot d'en imposer sur un fait à la postérité. Dans cette supposition même, qui est certainement la plus avantageuse qu'on puisse faire, l'imposture ne sauroit si bien se cacher qu'elle ne soit dévoilée ; car les hommes qui composent les générations qui les suivent immédiatement, pourroient leur dire : Nous avons vécu longtems avec vos contemporains ; & voilà pourtant la première fois que nous entendons parler de ce fait : il est trop intéressant, & il doit avoir fait trop de bruit pour que nous n'en ayons pas été instruits plutôt. Et s'ils ajoutoient à cela qu'on n'apperçoit aucunes des suites qu'auroit dû entraîner ce fait, & plusieurs autres choses que nous développerons dans la suite, seroit-il possible que le mensonge ne fût point découvert ? & ces vieillards pourroient-ils espérer de persuader les autres hommes de ce mensonge qu'ils auroient inventé ? Or tous les âges se ressemblent du côté du nombre des générations ; on ne peut donc en supposer aucun où la fraude puisse prendre. Mais si la fraude ne peut s'établir dans aucun des âges qui composent la tradition, il s'ensuit que tout fait que nous amenera la tradition, pourvu qu'il soit public & intéressant, nous sera transmis dans toute sa pureté.

Me voilà donc certain que les contemporains d'un fait n'ont pas pu davantage en imposer sur la réalité aux âges suivans, qu'ils ont pu être dupés eux-mêmes sur cela par les témoins oculaires. En effet, (qu'on me permette d'insister là-dessus) je regarde la tradition comme une chaîne, dont tous les anneaux sont d'égale force ; & au moyen de laquelle, lorsque j'en fais le dernier chaînon, je tiens à un point fixe qui est la vérité, de toute la force dont le premier chaînon tient lui-même à ce point fixe. Voici sur cela quelle est ma preuve : la déposition des témoins oculaires est le premier chaînon ; celui des contem-

*Les gens raisonnables
le disent, si la crainte
répondra pas leur voix ;
mais leurs réclamations
néanmoins pas le
progrès de l'erreur
puissent pas progresser ;
et si le parti dominant
continue à triompher
il détruit jusqu'au
vestige de la vérité
qu'il a subjugué*

directement sur un mot ou une proposition du discours, et s'en est saisi pour amorcer sa réfutation. Par exemple, la question : « et qui douterait du miracle ? » a été ainsi reprise : « *qui plutôt douterait de l'imposture ?* » De même, l'argument : « Tout Paris a pu s'assurer de la mort de cet homme, le sceptique l'avoue : il peut donc de même s'assurer de sa vie, et par conséquent de sa résurrection » (façon de prendre à parti les *Pensées philosophiques* d'où est issu cet exemple) a suscité cet écho : « *et par conséquent il ne s'assurera point de sa résurrection* ». L'impression d'une sorte de dialogue différé entre le lecteur et l'auteur est encore accentuée dès lors que celui-ci parle à la première personne, comme dans l'exemple suivant : — l'abbé De Prades : « mais comme les sceptiques sont très difficiles sur ce qui constitue la certitude des faits, j'ai cru que je ne risquais rien d'être encore plus difficile qu'eux sur ce point » ; — le Lecteur : « *vous risqués beaucoup si vous êtes sincère* ». Au fur et à mesure de la lecture, la polémique est devenue plus aiguë, le dialogue tournant à l'affrontement, pour ne pas dire au duel, comme en témoignent les lignes qui suivent : — De Prades : « en un mot, je défie qu'on me cite un fait [...] qui soit transmis à la postérité sur plusieurs lignes collatérales qui commenceront au fait même, et qu'il se trouve pourtant faux » ; — le Lecteur : « *je vous défie de prouver la vérité du fait que vous soutenez sur la foi de vos lignes collatérales* ».

Le contenu des marginalia nous en apprend davantage sur la pensée de leur auteur. Deux interventions seulement concernent le texte initial de Diderot. La première est la suppression, déjà signalée, de l'adjectif « absurdes » dont le philosophe a qualifié les raisonnements fondés sur les calculs de J. Craig²² : cette simple biffure est riche d'enseignements car le

22. A côté des calculs proprement dits (*A calculation of credibility of human testimony, op. cit.*) à la suite desquels J. Craig distinguait « certitude morale absolue » et « certitude morale incomplète », le même auteur a discuté dans une autre publication, de la difficulté d'appliquer le calcul des probabilités à l'histoire, l'apologétique et la théologie en raison de la dégradation calculée de la valeur des témoignages au fil du temps (*Theologiae christianae principia mathematica*, Londres, Baily, 1699). Dans le cadre des discussions sur les rapports entre probabilité et foi, certitude et science, d'autres auteurs, tels Leibniz et J. Bernoulli, s'efforcèrent de calculer le poids des témoignages et la crédibilité de la tradition historique (v. sur ce point C. Borghero, *La certezza e la storia...*, *op. cit.*).

◀ *Figure 2* : agrandissement d'un fragment de colonne de CERTITUDE portant un commentaire en marge et deux notes invasives.

Texte des annotations : « *Les gens raisonnables/ le disent, si la crainte/ n'étouffe pas leur voix ;/ mais leurs réclamations/ n'empêchent pas le/ progrès de l'erreur/ puissamment protégée ;/ et si le parti dominant/ continue à triompher/ il détruit jusqu'aux/ vestiges de la vérité/ qu'il a subjuguée* » ; « [...] les contemporains d'un fait n'ont pas pu davantage en imposer sur sa réalité aux âges suivants, qu'ils [n'] ont pu être dupés eux-mêmes sur cela par les témoins oculaires » ; « [...] je regarde la tradition comme une chaîne [d'absurdités], dont tous les anneaux sont d'égale force ».

Lecteur y affiche d'emblée sa connaissance de la problématique soulevée par les travaux du mathématicien écossais, en même temps qu'il fait connaître son propre point de vue. La seconde est le rayage en croix des louanges amphigouriques par lesquelles, comme nous l'avons vu plus haut, l'éditeur a introduit la « dissertation » de l'abbé. Comment le Lecteur aurait-il pu imaginer à ce stade de sa découverte du texte, que cet abbé, si louangé par Diderot, allait consacrer une bonne partie de son article à réfuter les thèses de son éditeur ? Ceci peut expliquer l'équivoque du ton de cette introduction, et la distance qu'en fait Diderot aurait voulu prendre avec le texte de l'abbé. L'irritation fréquemment manifestée par le Lecteur devant toute phrase de circonstance ou dithyrambe superflu donne lieu de penser qu'il prit celui-ci à la lettre et le raya, n'y voyant que platitude et pleuterie devant la censure, en tout état de cause de mauvais aloi dans un dictionnaire philosophique.

L'adhésion du Lecteur à la conception probabiliste de la certitude morale est si ancrée qu'il est le premier, au début du texte de De Prades, à faire explicitement référence aux probabilités. La note se trouve en marge d'un paragraphe dans lequel l'abbé s'évertue à donner la définition — à connotation très sensualiste — d'un fait vrai : « ce qui est à l'extérieur et qui frappe les sens, appartient au fait ; les conséquences qu'on peut en tirer sont du ressort du philosophe qui le suppose certain. Les yeux sont pour les témoins oculaires des juges irréprochables ». Et dans ces conditions, ajoute l'abbé, toute « prudence » est superfétatoire. Le premier commentaire du Lecteur, réagissant à ce rejet de toute prudence, est révélateur : « *la prudence se conduit par les probabilités et ne compte point sur la certitude, elle calcule l'erreur possible et elle admet des doutes que la foi exclut* ». D'emblée, le Lecteur a ainsi croisé le fer et l'on verra qu'il poursuivit l'engagement, ligne après ligne, pour démontrer l'aberration de vouloir attribuer aux faits extraordinaires, et plus précisément aux miracles, une même crédibilité qu'aux faits naturels. Là où l'abbé avait affirmé que « la tradition orale, l'histoire et les monuments sont les fondements inébranlables de la certitude morale », le Lecteur a rectifié « inébranlables » par « *trop peu solides* ».

La première partie de la dissertation de De Prades est consacrée à la démonstration de la validité des dépositions des témoins oculaires pour établir l'authenticité irrefragable d'un fait, aussi extraordinaire et contraire au sens commun soit-il. Le Lecteur s'est employé à réfuter cette assertion au travers de différents commentaires qui tournent autour de trois thèmes principaux. Le premier est la réitération que ladite certitude morale n'est jamais absolue, mais nécessairement entachée d'un certain degré de probabilité. A De Prades écrivant : « j'ai toujours cru, après une mûre réflexion que ces deux choses [certitude et probabilité] étaient tellement séparées, que l'une ne menait point à l'autre », le Lecteur objecta : « *elles sont tellement liées que la certitude morale n'est jamais qu'une extrême probabilité* ».

Le deuxième thème défendu par le Lecteur est celui de la subordination absolue de la certitude morale à la certitude physique, autrement dit à la vraisemblance du fait dans l'« ordre constant de la nature », ou ordre suprême : « *ne disputons point sur la puissance de dieu que nous ne connaissons point, mais sans supposer ce qui est en question, sans discuter la possibilité absolue des miracles, leur impossibilité physique est incontestable. la certitude morale n'est fondée que sur la véracité présumée des hommes qui donne plus ou moins de poids à leur témoignage. la certitude physique a une base infiniment plus solide dans l'ordre constant de la nature, il n'y a pas de mensonge qui ne soit plus moralement possible que le renversement des lois physiquement établies, quel qu'en soit le principe* ». On fera ici une place à part aux annotations figurant en marge des colonnes où l'abbé De Prades s'en est pris directement à celui qu'il désigne comme « l'auteur des *Pensées philosophiques* », autrement dit, Diderot. Celui-ci, on le rappelle, avait défendu la thèse de la primauté de l'ordre naturel sur les faits surnaturels, et l'abbé a fondé son plaidoyer en faveur de la véracité des miracles sur la réfutation de « tous les traits que lance l'auteur des *Pensées philosophiques* contre la certitude des faits surnaturels ». Les trois colonnes et demie qu'il y a consacrées ont suscité six gloses du Lecteur, dont trois réaffirment cette suprématie : « *je nie absolument qu'un fait de cette nature [la résurrection d'un mort à Passy] soit susceptible de toutes ces circonstances. il n'y a point de miracle pour lequel on produise de pareils témoignages. ceux qui seroient capables de former la certitude morale n'ont jamais été et ne peuvent pas être en contradiction avec la certitude physique*²³ ».

Le troisième thème récurrent est la référence à « l'esprit de parti » invalidant des attestations sincères. Alors que l'abbé s'était évertué à démontrer que la multiplicité des témoins (« le témoignage de tout Paris ») est en soi garante de la véracité du miracle que ceux-ci attestent, le Lecteur a invoqué l'esprit de parti, autrement dit le fanatisme, qui vicie le jugement²⁴ : « *un observateur médiocre sait bien sur quels faits tout paris*

23. Les deux autres commentaires sont les suivants : « *voici les deux faits dont le miracle doit être la conséquence : il étoit mort ; il vit ; donc il est resuscité. or aucun philosophe ne reconnaitra que les deux faits ensemble puisse [sic] être sûrs ; quoique chacun séparément soit dans l'ordre naturel ; mais leur réunion est absolument contraire à cet ordre, il faut donc conclure que les témoins se seront trompés sur l'un ou sur l'autre ; erreur infiniment plus facile à commettre ou à croire qu'une véritable résurrection ; et ces prétendues possibilités ne sont pas du même ordre, cependant la certitude morale ne saurait contredire la certitude physique ; aussi n'a-t-elle jamais attesté de miracles dont les mieux appuyés ne sont pas soutenus de quatre témoignages oculaires irréprochables* ». Un autre commentaire, plus loin dans le texte, à propos de la tradition orale, va dans le même sens : « *... or je ne suis pas obligé d'admettre un fait sans preuve ni d'en démontrer positivement la fausseté. s'il est naturellement possible que je ne le conteste pas, je l'ignore. mais je suis certainement fondé à le nier s'il est contraire aux lois de la nature* ».

24. L'appartenance à un « parti » comme source de perversion du jugement avait été dénoncée par Diderot. (*Pensées philosophiques*, pensée XLVI, *Œuvres philosophiques*, op. cit., p. 37) inspiré par Shaftesbury, (A.A. Cooper, comte de, *Lettre sur l'enthousiasme*

C E R 847

tradition orale doit nous faire remonter jusqu'à eux ; & les monumens enchaînent, s'il est permis de parler ainsi, leur témoignage. Ce sont les fondemens *très peu solides* inébranlables de la *certitude morale* : par-là nous pouvons rapprocher les objets les plus éloignés, peindre, & donner une espèce de corps à ce qui n'est plus visible, réaliser enfin ce qui n'existe plus.

On doit distinguer soigneusement dans la recherche de la vérité sur les faits, la probabilité d'avec le souverain degré de la *certitude*, & ne pas s'imaginer, en ignorant, que celui qui renferme la probabilité dans sa sphère, conduise au Pyrrhonisme, ou même donne la plus légère atteinte à la *certitude*. J'ai toujours crû, après une mûre réflexion, que ces deux choses étoient tellement séparées, que l'une ne menoit point à l'autre. Si certains auteurs n'avoient travaillé sur cette matière qu'après y avoir bien réfléchi, ils n'auroient pas dégradé par leurs calculs la *certitude morale*. Le témoignage des hommes est la seule source d'où naissent les preuves pour les faits éloignés ; les différens rapports d'après lesquels vous le considérez, vous donnent ou la probabilité ou la *certitude*. Si vous examinez le témoin en particulier pour vous assurer de sa probité, le fait ne vous deviendra que probable ; & si vous le combinez avec plusieurs autres, avec lesquels vous le trouviez d'accord, vous parviendrez *elles sont toutes liées que la certitude morale n'est qu'une extrême, liée* bien-tôt à la *certitude*. Vous me proposez à croire un fait éclatant & intéressant ; vous avez plusieurs témoins qui déposent en sa faveur : vous me parlez de leur probité & de leur sincérité ; vous cherchez à descendre dans leurs cœurs, pour y voir à découvert les mouvemens qui les agitent ; j'approuve cet examen : mais si j'assurois avec vous quelque chose sur ce seul fondement, je craindrois que ce ne fût plutôt une conjecture de mon esprit, qu'une découverte réelle. Je ne crois point qu'on doive appuyer une démonstration sur la seule connoissance du cœur de tel & tel homme en particulier ; j'ose dire qu'il est impossible de prouver d'une démonstration morale qui puisse équivaloir à la *certitude* métaphysique, que Caton eût la probité que son siècle & la postérité lui accordent : sa réputation est un fait qu'on peut dé-

ne peut conspirer a vouloir le tromper. mais je n'oserais décider jusqu'a quel point l'esprit de parti, l'ignorance et la crédulité peuvent gagner tout un peuple. Le miracle du sang de st janvier a chaque année des témoins innombrables dans la ville de naples et de n'est qu'une fable ridicule pour le reste de l'europe ». Et notre annotateur n'a pas hésité pas à appliquer ce même diagnostic aux apôtres : « *ils avoient l'intéret commun du parti auquel ils s'étoient dévoués. un même parti renferme presque toujours des hommes qui ayent d'ailleurs des caractères fort différens ; mais leur témoignage n'en est pas moins suspect lorsqu'il s'agit de l'intéret commun du parti* ».

Le terme « conspirer » utilisé par le Lecteur à propos du « tout Paris », répond à celui de « complot » venu plusieurs fois sous la plume de De Prades, pour lequel l'absence d'un complot organisé pour tromper donnait à la concordance de plusieurs témoignages valeur de certitude irréfragable. Deux autres annotations précisent la pensée du Lecteur sur ce point : « *l'esprit de parti, même sans complot formel, peut produire le même effet [l'absence de certitude]* » et « *il n'est pas besoin de complot. l'enthousiasme et le fanatisme suffisent pour faire opiniâtrément soutenir l'imposture par les hommes même ennemis naturellement du mensonge* ».

Dans la deuxième partie de sa dissertation, De Prades s'est efforcé d'étendre à la tradition, orale aussi bien qu'écrite, ce qu'il s'imaginait avoir démontré de la fiabilité des témoins oculaires. En d'autres termes, l'abbé se refusait à admettre ce qu'on appellerait aujourd'hui une perte d'information au fur et à mesure de la transmission par les générations successives. Ce faisant, il se trouvait en pleine contradiction avec les calculs de cette dégradation par J. Craig. Alors que, dans la partie traitant de la valeur des témoignages, le Lecteur s'est attaché à une minutieuse réfutation, point par point, de la fiabilité des témoins oculaires, son ton, s'agissant de la tradition, a nettement changé ; l'agacement devant l'obscurantisme de De Prades est manifeste et le ton cinglant : « *la mauvaise foi et l'ineptie de ces sophismes ne méritent pas même de réfutation. il faut déplorer la cause de*

(traduite de l'anglais), La Haye, T. Johnson, 1709, t. I ; p. 36). Le Lecteur a illustré son propos avec l'exemple des Napolitains et avec celui des apôtres, tout comme Diderot l'avait fait avec les convulsionnaires de Saint-Médard, et Shaftesbury avec les calvinistes français de Londres. (Voir P. Vernière, dans Diderot, *Œuvres philosophiques, op. cit.*, p. 36).

◀ *Figure 3* : agrandissement d'un fragment de colonne de CERTITUDE portant deux notes invasives et un commentaire en marge.

Texte des annotations : « Ce sont les fondements ~~inébranlables~~ [trop peu solides] de la certitude morale » ; « elles sont tellement/ liées que la certitude/morale n'est jamais/ qu'une extrême proba-/ bilité » ; « & si vous le combinez avec plusieurs autres, avec lesquels vous le trouviez d'accord, vous sparviendrez ~~bien-tôt~~ [peut-être] à la certitude ».

ieurs historiens, est évidemment un fait ; parce que plusieurs historiens ne sauroient faire précisément la même réflexion. Il faut donc que ce en quoi ils se rencontrent ne dépende pas d'eux, & leur soit totalement étranger : il est donc facile de distinguer les faits d'avec les réflexions de l'historien, dès que plusieurs historiens rapportent le même fait. Si vous lisez ce fait dans une seule histoire, consultez la tradition orale ; ce qui vous viendra par elle ne sauroit être à l'historien ; car il n'auroit pas pu confier à la tradition qui le précède, ce qu'il n'a pensé que longtemps après. Voulez-vous vous assurer encore davantage ? Consultez les monumens, troisième espèce de tradition propre à faire passer les faits à la postérité.

Un fait éclatant & qui intéresse, entraîne toujours les suites après lui ; souvent il fait changer la face de toutes les affaires d'un très-grand pays : les peuples jaloux de transmettre ces faits à la postérité, employent le marbre & l'airain pour en perpétuer la mémoire. On peut dire d'Athènes & de Rome, qu'on y marche encore aujourd'hui sur des monumens qui confirment leur histoire : cette espèce de tradition, après la tradition orale, est la plus ancienne ; les peuples de tous les tems ont été très-attentifs à conserver la mémoire de certains faits. Dans ces premiers tems voisins du chaos, un monceau de pierres brutes avertissoit qu'en cet endroit il s'étoit passé quelque chose d'intéressant. Après la découverte des arts, on vit élever des colonnes & des pyramides pour immortaliser certaines actions ; dans la suite les hiéroglyphes les désignèrent plus particulièrement : l'invention des lettres soulagea la mémoire, & l'aida à porter le poids de tant de faits qui l'auroient enfin accablée. On ne cessa pourtant point d'ériger des monumens ; car les tems où l'on a le plus écrit, sont ceux où l'on a fait les plus beaux monumens de toute

Q Q q q ij

circumstances. la vérification des motifs et la reproduction des membres multiples n'ont été pensés que devant un petit nombre de témoins. Devoient-ils se confirmer absolument, aucune confiance. Les guerriers ne peuvent être supposés miraculeux que par les circonstances qu'il est si facile d'exagérer ou d'altérer. qu'un homme ait été malade et se trouve guéri, on peut le croire aisément, mais il est très-penible de donner des circonstances que seules voudroient la guérison miraculeuse. personne ne nie que les magiciens français n'aient gagné la bataille de Fontenoy, mais la vérité de la victoire, comme la prétendue miracle d'une guerrière peut être sujet de grandes consolations

ceux qui se croient obligés de défendre même la tradition orale. elle conserve encore son crédit dans les campagnes ou les contes les plus absurdes se transmettent de bouche en bouche et de génération en génération » ; « la question de l'authenticité des livres est aussi mal traitée dans cet article que toutes les autres ».

Au-delà de ces critiques globales, le Lecteur a insisté sur deux points qui, à côté de la dégradation inhérente à la transmission des témoignages, sont pour lui à l'origine de fréquentes distorsions volontaires de la vérité. Le premier est le fait des pouvoirs dominants eux-mêmes : *« dans les siècles les plus éclairés on ment avec impudence à la face des nations »*. Et il déplore que trop souvent ces contrevérités ne soient dénoncées par personne : *« dans ce siècle même ou la contradiction trouve tant de secours dans les journaux et d'autres ouvrages si faciles à multiplier, on avance publiquement des faits très faux et qui ne sont point contredits »*. Et quand bien même y a-t-il eu des démentis, précise-t-il encore, ceux-ci n'ont eu généralement qu'un impact mineur : *« les démentis s'oublient et trop souvent, c'est le mensonge qui reste »*, si même ils n'ont pas été délibérément éliminés par le pouvoir dominant : *« les gens raisonnables le disent si la crainte n'étouffe pas leur voix. mais leurs réclamations n'empêchent pas le progrès de l'erreur puissamment protégée ; et si le parti dominant continue à triompher, il détruit jusqu'aux vestiges de la vérité qu'il a subjuguée »*. Le second motif de distorsion volontaire de l'histoire est, en quelque sorte, un corollaire de l'existence d'un pouvoir dominant, qui engendre, *ipso facto*, la flagornerie des courtisans : *« la basse adulation est un excellent moyen d'établir la certitude historique »* a commenté le Lecteur, narquois, en marge d'une apologie de Louis XV, faisant état de l'« intrépidité », de la « bonté paternelle » et de la « gloire » du monarque. Sur ce dernier point, le Lecteur a poussé plus avant son analyse en soulignant que merveilleux ou mensonge délibéré, d'une part, et faits authentiques, d'autre part, sont souvent si intimement intriqués qu'il revient à l'historien de séparer le bon grain de l'ivraie en faisant la part des choses : *« cependant on évite autant qu'il est possible les mensonges trop grossiers et l'on se garde bien de les hasarder sans nécessité. personne*

◀ *Figure 4 : agrandissement d'un fragment de colonne de CERTITUDE montrant la fin d'une longue note marginale.*

Texte de la note marginale : *« [...] circonstances. la res-/ urrection des morts/ et la reproduction des/ membres mutilés n'ont/ été tenté que devant/ un petit nombre de/ témoins dévoués qui/ ne méritent absolument/ aucune confiance, les/ guérisons ne peuvent/ être supposées mirac-/ uleuses que par les/ circonstances qu'il est/ si facile d'exagérer ou/ d'altérer. qu'un homme/ ait été malade et se/ trouve guéri, on peut/ le croire aisément ; mais/ il est très permis de/ douter des circonstances/ qui seules rendroient la/ guérison miraculeuse./ personne ne nie que les/ ~~anglais ni~~ français n'ayent/ gagné la bataille de/ fontenoi ; mais le mérite/ de la victoire, comme le/ prétendu miracle d'une/ guérison peut être sujet a/ de grandes contestations ».*

assurément ne s'aviseroit de vouloir tromper le public sur la naissance, la mort et la succession des princes qui occupent les thrones de l'europe. l'observateur attentif sait jusqu'à quel point il peut compter sur la tradition, ce qu'elle transmet avec assés d'exactitude et ce qu'elle altère presque toujours. nous ne sommes bien instruits que du gros des faits ; nous ne trouvons qu'incertitude sur les détails, et qu'est-ce que la science de l'histoire sans la connaissance des détails qui caractérisent l'action, qualifient les personnages et constituent surtout le merveilleux ». Il y a lieu — précise encore le Lecteur — de distinguer le fait brut (la guérison d'un homme ou l'issue d'une bataille) de l'interprétation des circonstances de ce fait en terme de surnaturel (un miracle, une intervention divine), plus propre à complaire à la multitude : « dans les batailles anciennes on voyait communément des prodiges comme l'apparition de castor et pollux, de st georges, ou du labarum. les vainqueurs se félicitoient de la protection céleste et les vaincus étoient moins humiliés de leur défaite en l'attribuant à la prééminence d'un pouvoir supérieur. les mêmes bouches qui publioient la nouvelle de la bataille attestoient le miracle mais les sages ajoutoient foi a l'évènement naturel et se moquaient du merveilleux surnaturel ». C'est ainsi, dit-il encore, que « le mérite de la victoire, comme le prétendu miracle d'une guérison peut être sujet à de grandes contestations ».

La dernière annotation se trouve en marge de la postface de Diderot soi-disant porte-parole de « l'auteur des *Pensées philosophiques* », dont on a souligné plus haut toute l'ambiguïté. Elle révèle que le Lecteur, s'il fut inconscient du sarcasme, ne fut pas dupe de l'anonymat, comme en témoignent ces lignes où l'intransigeance se mêle à l'ironie : « *l'auteur des pensées philosophiques parle ici plutot en politique qu'en philosophe, il exalte son adversaire et il se condamne lui-même. sa croyance est bien éloignée de son témoignage. et voilà encore une preuve de la certitude historique* ».

On pouvait imaginer que l'homme de loi qu'était le Lecteur²⁵ avait abordé la lecture de CERTITUDE, sinon en complet néophyte, compte tenu de son érudition avérée, mais en esprit avide d'une mise à jour de ses connaissances dans un des domaines les plus controversés de la philosophie : « *l'objet de votre encyclopédie devrait être de m'épargner l'achat et la lecture de ces ouvrages, lorsqu'il ne s'agit pas des études auxquelles je me suis spécialement adonné* » a écrit plus tard le Lecteur en marge de l'article IDÉE (VIII, 489b).

Tout au contraire, l'ensemble des marginalia se présente comme les corrections d'un maître pointilleux sur la mauvaise copie d'un élève médiocre et témoin d'un agacement croissant tout au long du texte. Le

25. Sur la personnalité du Lecteur, on renvoie à F. Jouffroy-Gauja et J. Haechler, *Une lecture de l'Encyclopédie...* (op. cit.).

lecteur se révèle au fait des controverses post-cartésiennes sur le statut de la certitude en matière d'histoire et sur les degrés respectifs de probabilité de la certitude mathématique, de la certitude physique et de la certitude morale. En particulier, il n'ignorait rien des calculs de J. Craig, ni du contenu des *Pensées philosophiques*. Par son adhésion réitérée à la conception probabiliste de la certitude morale²⁶, par sa manière de poser les principes de la critique historique — nécessité d'analyser l'indépendance des témoignages et de faire la part entre fait brut et circonstances auxquelles on l'attribue — et par la pertinence de ses raisonnements, le Lecteur se comporte en philosophe et l'on peut penser que si ses réflexions avaient été publiées, il eût eu sa place au sein de la République des Lettres²⁷.

Dans l'intimité de son cabinet, le Lecteur a pu laisser libre cours à son intransigeance en négligeant les précautions oratoires de nature religieuse, telles celles que l'on retrouve, quelque quatorze ans plus tard, sous la plume de Voltaire dans l'article HISTOIRE de l'*Encyclopédie* — et qui furent, elles aussi, réfutées par le Lecteur²⁸ : « Ce qui répugne au cours ordinaire de l'histoire ne doit point être cru, à moins qu'il ne soit attesté par des hommes animés de l'esprit divin ». Cette clause une fois formulée, Voltaire s'est employé à dénigrer le texte de De Prades : « Voilà pourquoi à l'article CERTITUDE de ce dictionnaire, c'est un grand paradoxe de dire qu'on devrait croire aussi bien tout Paris qui affirmerait avoir vu ressusciter un mort qu'on croirait Paris quand il dit qu'on a gagné la bataille de Fontenoy [...] Ce dictionnaire est consacré à la vérité ; un article doit corriger l'autre : et s'il se trouve ici quelque erreur, elle doit être relevée par un homme plus éclairé » (VIII, 224a)²⁹. Par la manière dont, comme on vient de le voir, il a

26. Cette conviction était si ancrée qu'il exprima à diverses reprises et sous différentes formes dans d'autres volumes de l'*Encyclopédie*. On citera à titre d'exemple le volume VIII (1766), dont la lecture se situe une dizaine d'années probablement après celle de CERTITUDE. On peut y lire l'observation suivante : « rien n'est moins respectable que l'autorité de la tradition orale » (en marge de INFLUENCE VIII, 736a). Voir aussi, note 28, la rectification en marge de l'article HISTOIRE.

27. F. Waquet souligne que la République des Lettres fut avant tout une communauté d'auteurs, même si elle fut élargie à quelques individus « qui concouraient aux progrès du savoir non par des ouvrages, mais par la contribution qu'ils apportaient à l'œuvre d'autrui ». H. Bots et F. Waquet, *La République des Lettres*, Paris, Belin-De Boeck, 1997, p. 94.

28. La restriction impliquée dans la phrase de Voltaire : « Ce qui répugne au cours ordinaire de la nature ne doit point être cru, à moins qu'il ne soit attesté par des hommes animés de l'esprit divin » n'a pas échappé à l'attention du Lecteur qui l'a neutralisée par la simple substitution de « quoique même » à « à moins que » et par l'addition de l'adjectif « prétendus » : « ... ne doit point être cru, *quoique même* il soit attesté par des hommes *prétendus* animés de l'esprit divin » (VIII, 224a).

29. Dans cet article de l'*Encyclopédie*, paru en 1766, Voltaire ne fait que réitérer la critique qu'il avait déjà formulée dans l'article CERTAIN, CERTITUDE de son *Dictionnaire philosophique* (1764) : « On a imprimé dans le Dictionnaire encyclopédique une chose fort plaisante ; on y soutient qu'un homme devrait être aussi sûr, aussi certain que le Maréchal de Saxe est ressuscité, si tout Paris le lui disait [...] Apparemment que l'auteur de cet article

devancé cette consigne avec justesse et vigueur, le Lecteur apparaît comme un modèle de ces provinciaux éclairés qui, à côté des citoyens éminents de la République des Lettres et en marge des académies³⁰, répondirent au vœu de Diderot en concourant à « multiplier sur le terrain les centres de lumières »³¹.

Jean HAECHLER et Françoise JOUFFROY-GAUJA

voulait rire, et que l'autre auteur qui s'extasie à la fin de cet article, et écrit contre lui même, voulait rire aussi » (*Dictionnaire philosophique*, R. Pomeau éd., Paris, GF-Flammarion, 1964, p. 106-107).

30. Rien dans l'ensemble des marginalia ne suggère une éventuelle appartenance du Lecteur à un groupement intellectuel tel que la réputée « Société de lecture » de Rennes. Qu'il ait été membre d'une académie paraît exclu : la Bretagne, à l'exception de Brest, resta assez à l'écart du mouvement académique puisque ni Rennes ni Nantes n'eurent d'académies (D. Roche, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Mouton, 1978).

31. D. Diderot, *De l'interprétation de la nature*, pensée XIV, dans *Œuvres philosophiques*, op. cit.